

Comptes Rendus

A. Brun, professeur honoraire à la Faculté des Lettres. *En Provence, de l'Encyclopédie au Romantisme*. Publication des Annales de la Faculté des Lettres - Aix-en-Provence, 161 p.

On sait le mérite des travaux de M. Auguste Brun et combien ses études d'histoire littéraire intéressent l'histoire tout court. Au reste ces classifications sont vaines ; la culture est un tout.

La dernière œuvre qu'a publiée M. Brun. *En Provence, de l'Encyclopédie au Romantisme* est non seulement étayée, comme toujours, sur une recherche infinie, mais elle prouve sa jeunesse d'esprit et de style. Elle est composée de trois études, unies par un lien assez lâche. La première a trait au marseillais Lantier qui a vécu de 1734 à 1826, fut rendu célèbre par son *Voyage d'Anténor en Grèce et en Asie*, dans le goût du *Voyage du jeune Anacharsis* et maintint jusqu'au début du romantisme l'esprit de Voltaire, son scepticisme, son ironie. Personnage sur lequel les renseignements biographiques font malheureusement défaut, mais dont M. Brun étudie l'œuvre avec finesse et enjouement. Une phrase que nous empruntons à un porte-parole de Lantier en résumera l'esprit : « la religion était un frein pour le peuple, inutile aux satrapes, aux hommes qui ont de l'éducation et des principes ».

La seconde étude, plus longue, se rapporte au préromantisme provençal. C'est un bilan assez maigre que celui dressé par M. Brun. On retiendra surtout *Lyonnell ou la Provence au XIII^e siècle* de L. F. de Villeneuve-Bargemont, marquis de Trans, qui devait finir dans l'érudition mais s'était plu à cette évocation archaisante, à cet inventaire qui annonce Calendal. Car le trait essentiel de ce préromantisme provençal, c'est qu'il a la nostalgie du passé. Il veut réveiller une belle endormie, et c'est là ce qu'essaieront avec plus d'audace, mais en suivant la même inspiration, les poètes du Félibrige.

La troisième étude est particulièrement charmante. M. Brun accompagne Victor Hugo dans le voyage éclair que le poète fit en Provence en 1839. Voyage pour lequel Hugo désirait l'incognito, étant accompagné d'une dame qui n'était ni sa femme, ni Juliette Drouet. On notera au départ la contamination de l'histoire par la réalité et de la réalité par l'histoire. A Avignon, un portefaix demande à Victor Hugo trente sous pour le conduire à l'hôtel ! Un vol ! une abomination ! Dès lors le portefaix devient un symbole, le symbole des massacreurs qui ont ensanglanté Avignon en 1791 et en 1815, « ce sordide portefaix local avec son air fauve et violent, sa prunelle de renard, son riclus de tigre ». A son tour Avignon apparaît comme une caverne de brigands. « Quand le soleil du Midi frappe sur une idée violente contenue par des têtes faibles, il en fait sortir des crimes ». En un or poétique et sanglant, les trente sous se sont changés.

Avons-nous tort d'aimer ce livre ?

P. GUIRAL.

E. Davin. — *Pauline Bonaparte dans le Var*, Draguignan, impr. Lantheaume, 1955, in-8° 36 p.

Le commandant Davin, qui porte grand intérêt à l'histoire du département du Var et aux marins de Toulon des origines à nos jours, a publié un grand nombre de brochures sur ces questions. Il connaît bien la bibliogra-

phie locale, et sur de nombreux points ses résumés sont précieux en présentant réunis les éléments d'une bibliographie dispersée et en apportant l'optique varoise sur des personnages ou des événements importants. La plaquette qu'il vient de consacrer à Pauline Bonaparte dans le Var est un bon exemple de cette méthode et des services qu'elle peut rendre aux chercheurs. Les souvenirs sur le passage de la princesse, glanés un peu partout, et parfois inédits et puisés dans les archives locales, y sont regroupés dans un ordre chronologique et par localités.

E. B.

J. de Font-Réaulx. *La carte et la structure de l'ancien diocèse de Fréjus.*

M. J. de Font-Réaulx, auxiliaire de l'Académie des Inscriptions et belles lettres, et à ce titre chargé de la continuation des *Pouillés* dans le *Recueil des historiens de France*, a présenté au congrès de Draguignan la carte du diocèse de Fréjus et une étude sur la structure du dit diocèse.

Cette carte a cherché avant tout à traduire et à situer tous les noms des bénéfices, mentionnés dans les *Pouillés des provinces d'Aix, Arles, et Embrun* (1), édités dans la même collection. Première année (1274) de la décime exigée pour la délivrance de la terre sainte, décidée au concile de Lyon, où figurent avec leurs fonctions 165 ecclésiastiques et de celle dite de 1351, ils reflètent plutôt la bonne situation du début du XIV^e siècle. Toutefois, dès la seconde moitié du XIV^e siècle, le diocèse patit d'une grande détérioration, ainsi qu'en témoignent les *comptes de collectorie* (vol. 20 des archives du Vatican, dont photo a été remise aux archives du Var), où beaucoup de bénéfices sont notés comme impuissants et ne demeureront plus qu'à l'état de ruine. La décime de 1516, où sont dénommés 199 bénéficiaires, témoigne de cette triste situation, mal compensée sur le plan général par la fondation de 150 chapellenies dans les villes et même dans de petites localités, témoignage de la piété assez individualiste du temps. Il y aura par la suite de nouvelles fondations ou résurrections de paroisses, et souvent substitutions de nouveaux centres aux anciens. Le chiffre de 70 paroisses de l'ancien régime est malgré tout peu élevé pour un diocèse qui mesurait environ 2.879 kilomètres carrés (Aix 3241).

L'étude des limites a été faite par Etienne Clouzot dans la préface de l'ouvrage précité, et a pu être vérifiée par l'examen des minutes de la carte de Cassini. Le diocèse s'axe sur la voie romaine de Fréjus à Aix ; ses limites fixes ailleurs sont assez artificielles avec Aix, et rien n'empêche qu'antérieurement aient eu lieu au XIV^e des déplacements de frontières.

Par prudence, l'auteur n'a porté comme vocables des églises que ceux attestés au moyen âge et connus par les bulles pontificales principalement. La présence de saints provençaux ou de notoriété locale est très rare : cela suggère une implantation nouvelle à une époque où leur souvenir avait été aboli par les invasions sarrasines. La même suggestion ressort de l'absence de toute survivance carolingienne dans la possession et le patrimoine des églises. L'évêque et le chapitre cathédral sont restés ou devenus propriétaires des dîmes des paroisses, nombreuses au centre du diocèse ; ils en avaient les « prieurés » ou prébendes et y assuraient le service divin par des vicaires. Hors le Thoronet, fondation extralocale des comtes de Provence, toutes les autres sont à la périphérie, soit les colonisations de Lérins et de Saint Victor de Marseille, et surtout les collégiales régulières ; la plus influente fut Pignans, qui assura le service d'un bon nombre de centres religieux dans tout un rayon (Fréjus, Aix et Toulon). La carte donne les patronages des divers prieurés, mot qui ne doit au reste n'avoir que très peu de résonances monastiques. (2)

(1) Par Etienne Clouzot, Paris, imprimerie nationale, in 4°, 1923. Fréjus occupe les pages XXXI-XXXVII, 57-69. Publication très soignée.

(2) Ces patrons sont donnés et par les bulles des papes du XII^e siècle et autres documents, notamment un pouillé de 1663 (Bibliothèque nationale, 500 de Colbert, vol. 180, f. 287-307).

Mal placé, à l'extrémité du diocèse peu peuplé, Fréjus ne reçut pas au moyen-âge des convents d'ordre mendians, qui préférèrent Draguignan. Les ordres nouveaux s'établirent au XVII^e siècle ; et la nomenclature est donnée sur la carte, ainsi que leur emplacement à Draguignan et Fréjus. La dotation de tous ces convents était au reste modeste.

La décime du XIV^e siècle dénote un revenu net de 9044 livres coronats, soit au kilomètre carré 3 lb. 12 sous, ce qui est assez satisfaisant. En 1516, 12.736, soit 4 lb. 18 sous, ce qui est modeste : Aix était taxé pour 13920, soit 4 lb. 6 sous, proportion qui paraissait révoltante aux gens de Fréjus. Cette injustice fut corrigée par les révisions du XVIII^e siècle : 343.543 livres à Aix, 207.377 à Fréjus, valeur respective au kilomètre carré, 106 lb. d'un côté, 72 lb. 6 sous de l'autre. Ce chiffre dénote une faible vitalité et peu de générosité de la part des fidèles : 75 chapellenies sont alors dénombrées. La part de l'évêque reste à peu près constante : 13, 2 % au moyen-âge ; 12, 8 % en 1760 (3). Les abbayes et ordres religieux passent de 11, 5 % à 25 %, mais le nombre des convents d'hommes et de femmes est beaucoup plus élevé. Le Thoronet au XIV^e siècle prélevait environ 9 % ; c'était de beaucoup le mieux doté.

..

CHRONIQUE

QUATRIEME CENTENAIRE DE MALHERBE A AIX

Le quatrième centenaire de la naissance de Malherbe a été célébré à Aix avec un éclat particulier. Conférences brillantes et solidement documentées, visites de sites aixois, excellents concerts ont eu de quoi satisfaire les érudits tout comme les honnêtes gens soucieux de mieux connaître le poète au nom illustre, mais dont l'œuvre et la vie ont assurément une moindre notoriété. Le temps où il vécut avait aussi de quoi susciter les curiosités. En attendant que soient publiées les conférences, il y a lieu dès à présent d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'excellent catalogue consacré aux deux expositions qui se tinrent à la Méjane et au Musée Arbaud et qui furent complémentaires. De nombreuses bibliothèques et dépôts d'archives parisiens et provençaux avaient mis en commun leurs ressources. Les participations de La Méjane, du Musée Arbaud et de l'Inguimbertaine furent particulièrement remarquées. Très intelligemment et agréablement conçu par Monsieur Pierre Colotte, cet ouvrage ne se contente pas de décrire les objets exposés, mais il vise à faire comprendre Malherbe et surtout son existence provençale. De plus le soin mis à faire revivre l'époque, le milieu, en fera un instrument de travail indispensable pour ceux qui s'intéressent à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle en Provence. Combien d'éditions rares, d'auteurs inconnus ou mal connus de langue française ou provençale, combien de graveurs oubliés ou ignorés, ont été tirés au jour. La bibliographie brève donne l'essentiel. Les notices des livres manuscrits et objets sont précieuses et entourées des plus utiles commentaires.

Un effort vraiment remarquable a été fait pour situer chaque pièce dans le temps, pour rattacher l'histoire locale à l'histoire régionale puis générale. C'est une attitude rigoureusement critique. C'est pourquoi on doit en remercier vivement Monsieur Colotte et tous ceux qui l'ont aidé. Si les deux mots « histoire » et « littéraire » ont de droit de voisinage, c'est bien à propos d'entreprises aussi réussies et d'un ton aussi juste.

A. V.

(3) Ce document du XVIII^e siècle mis en œuvre est le Revenu suivant le Pouillé (archives nationales, G VIII, 531), que Longnon et Clouzot, aveuglé pour ainsi dire par la masse des volumes de ce genre, a malheureusement omis, et il sert de base à de nombreux calculs.